

Toit à Moi

S'indigner et agir



COURIR POUR TOIT

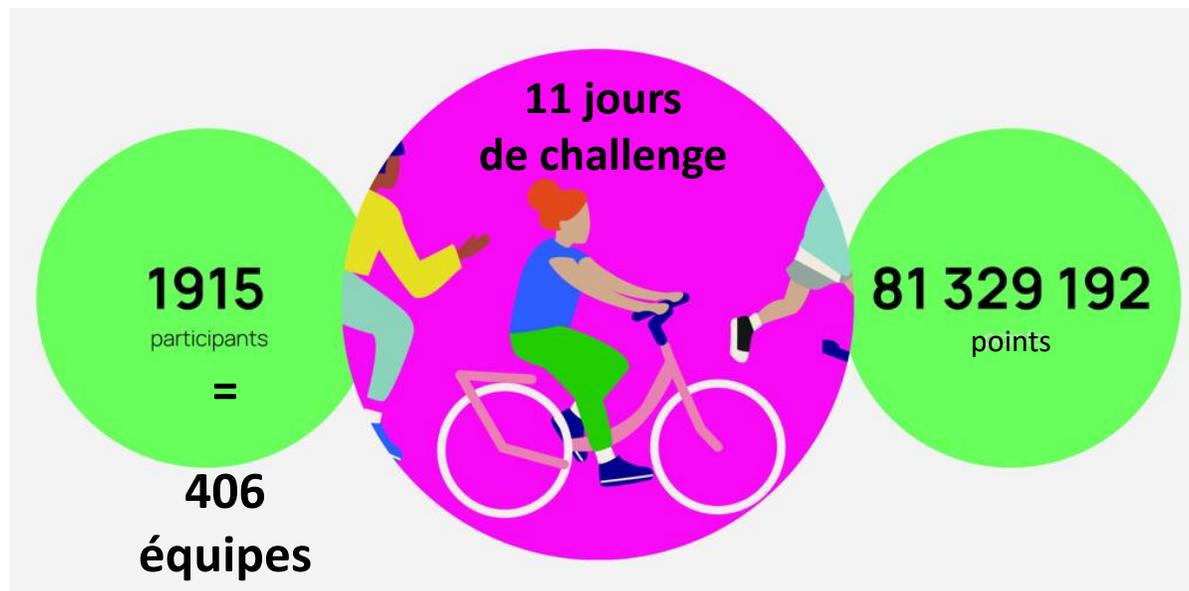
S'indigner, courir, agir!

Courir pour Toit : qu'est-ce que c'est ?

- **Une course solidaire et connectée pour lutter contre le sans-abrisme**
- **Des citoyens et des collaborateurs d'entreprises qui se mobilisent partout en France** (et pourquoi pas au-delà !)
- **A la fin de la trêve hivernale**, au moment où de nombreuses personnes risquent d'être expulsées de leur logement et de se retrouver à la rue.
- **L'objectif** : parcourir un maximum de kilomètres pour soutenir Toit à Moi et permettre à un plus grand nombre de personnes sans-abri de changer de vie.
- **Comment ?** En courant, en marchant, à vélo, en fauteuil roulant... pendant toute la durée du challenge. Mais aussi en relevant les défis qui seront proposés!

Courir pour Toit Millésime 2023, c'était...

**92 % d'entre eux
souhaitent revivre
l'expérience**



-  **90%** ont participé pour soutenir la mission solidaire
-  **67%** ont pratiqué davantage de sport qu'avant le challenge
-  **80%** se sentent de meilleure humeur
-  **83%** estiment que la cohésion au sein de l'entreprise s'est améliorée
-  **57%** estiment que leurs coéquipiers les ont motivé à faire du sport



«Pour l'équipe, il y a eu un vrai partage de moyens. Prêts de vélo, rendez-vous pour marcher! Une belle solidarité »

**289 610km parcourus
soit 20 personnes accompagnées
vers une nouvelle vie**

Devenez partenaire de l'édition 2024

- **Du 15 au 31 mars 2024** sur l'application **Squadeasy**
- **Mobilisez vos collaborateurs** et ainsi :
 - **proposez leur de contribuer collectivement à une mission solidaire,**
 - **renforcez la cohésion** au sein de vos équipes,
 - **promouvez l'activité physique** et le **bien-être au travail,**
 - **communiquez votre engagement** solidaire,
 - **sensibilisez à la cause** des personnes sans-abri,
 - **contribuez à faire connaître Toit à Moi** et à faire grandir sa communauté citoyenne.



Un kit de communication pour vous accompagner en interne

Composition de kit de communication entreprise :

- Mail de mobilisation interne pour annoncer la course,
- Mail d'onboarding à envoyer quelques jours avant le début de la course pour inviter les collaborateurs à charger l'application, se l'approprier, la tester (avec le guide utilisateur)
- Mail Jour J pour lancer le challenge
- Mail de remerciement et de félicitations pour donner les résultats à vos collaborateurs à l'issue du challenge.
- Visuel de dossard à imprimer avec le logo de votre entreprise
- Affiche format paysage et format portrait pour affichage interne
- Bandeau email
- Proposition d'un post réseaux sociaux accompagné d'un visuel associé.



Concrètement comment ça marche ?



- Vos collaborateurs **téléchargent l'application Squadeasy.**
- **L'application enregistre les kilomètres parcourus** en marchant tout au long de la journée. Vos collaborateurs peuvent également choisir de lancer l'application lorsqu'ils pratiquent une activité sportive (course à pied, vélo...).
- Il s'agit d'une course connectée, vous pouvez **impliquer vos collaborateurs où qu'ils se trouvent** ! Et même les moins sportifs d'entre eux car **chaque pas compte.**
- Des **équipes** sont constituées et des **défis** leur sont proposés pour renforcer leur cohésion et contribuer à l'émulation autour de l'évènement.

Proposition de partenariat

- Proposez à vos collaborateurs de constituer des équipes de 5 personnes.
- **Chaque équipe tentera de totaliser 20 000 points ou de parcourir 500km** au cours du challenge :
- **Si l'objectif est atteint, l'entreprise s'engage à faire un don de 500 € à Toit à Moi*.**



59 965 km en vélo
Soit 17 Tour de France



224 605 940 pas
Soit 17 traversées de la Muraille de Chine



31 326 km en courant
Soit 745 marathons



32 505 km de marche active



*Ce don ouvre droit à **60% de réduction d'impôt sur les sociétés** dans la limite annuelle de 20 000 € ou de 0,5% du CA HT (art. 238 bis du CGI).

Les enjeux

- **Objectif** : atteindre 20 000 points ou parcourir 500km (environ 5,8km par jour et par personne) par équipe de 5
- **Montant débloqué** : 500€ par équipe

Pour nos mécènes :

Participez au Challenge en contrepartie de votre soutien* !

* Selon modalités en cours.



Ce don ouvre droit à **60% de réduction d'impôt sur les sociétés** dans la limite annuelle de 20 000 € ou de 0,5% du CA HT (art. 238 bis du CGI).



S'indigner
et
agir

Association Toit à Moi

reconnue d'intérêt général

Eloïse SANGLIER

Chargée de développement

@ eloise.sanglier@toitamoi.net

☎ 06 16 96 12 89

www.toitamoi.net

